

EVALUATION DE L'OBJECTIF DU MILLENAIRE DE DEVELOPPEMENT PORTANT SUR L'EDUCATION POUR TOUS DANS LA VILLE DE GOMA

Pontien MULANGU N'TUMBA

Enseignant-chercheur à l'Université de Goma UNIGOM,
Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, RD Congo

Copyright © 2017 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: Assessing the MDGs with regard to the EFA in Goma, the description of child schooling made it possible to show that the proportion of unschooled children aged 6-14 years in the surveyed households is of 25%. The situation is even amplified by the fact that 53.5% of households acknowledge having children that dropped out of school in the 2013-2014 school year or in the previous years. Considering children's lack of access to education, it transpires that the causes of their dropping out of school and exclusion from educational institutions are insolvency (59%), parents' joblessness (47.5%) and the lack of school-fees (52.5%). In an illustrative manner, the majority of stakes are typically socio-economic.

KEYWORDS: education for all, millennium goals.

RESUME: Evaluant les OMD dans son objectif par rapport à l'EPT, à Goma, la description de la scolarisation des enfants a permis de montrer que, la proportion d'enfants non-scolarisés de 6 à 14 ans dans les ménages enquêtés est de 25% ; la réalité est même amplifiée par le fait que les ménages à 53,5% reconnaissent avoir des enfants qui ont décroché l'école au cours de l'année 2013-2014 ou dans les années passées. Il ressort qu'en considérant le non accès des enfants à l'école, les causes du décrochage scolaire et d'exclusion des enfants au sein des institutions éducatives sont l'insolvabilité à 59%, le chômage des parents à 47,5 % et le manque des frais scolaires à 52,5 %. De manière illustrative, en majorité les enjeux sont typiquement socio-économiques.

MOTS-CLEFS: Education pour tous, objectifs du millénaire.

1 INTRODUCTION

Actuellement dans plusieurs pays du monde en voie de développement, l'éducation reste la préoccupation majeure et constitue même la clé fondamentale de tout développement.

La communauté internationale s'est mise d'accord sur la voie à suivre pour parvenir à un monde meilleur en fixant aux états et à l'humanité, les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) qui sont issus de la déclaration du millénaire adoptée en 2000 par 189 pays.

Ces objectifs sont quantitatifs et visent à remédier d'ici 2015 la pauvreté extrême et la faim, la mortalité des enfants et des mères ? Le VIH/SIDA et d'autres maladies, en favorisant l'enseignement primaire universel, l'égalité des sexes, la protection de l'environnement et un partenariat mondial pour le développement.

Selon Veneman (2006)¹, chacun des objectifs du millénaire a trait au bien-être des enfants; qu'il s'agisse d'éliminer la pauvreté et la faim, d'assurer l'éducation primaire pour tous, de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, de réduire la mortalité des enfants, d'améliorer la santé maternelle, de combattre le VIH/SIDA et d'autres maladies, d'assurer un environnement durable enfin de mettre en place un partenariat mondial pour le développement. La non-réalisation de l'un de ces objectifs aurait des conséquences néfastes pour les enfants de cette génération ainsi que pour les adultes qu'ils deviendront s'ils survivent.

Dans ce travail, l'attention est focalisée sur le deuxième objectif qui concerne l'éducation pour tous.

Pour l'Unesco (2003, p.1), réaliser l'éducation de base pour tous est l'un des plus grands défis de notre époque. Le deuxième objectif de développement pour le millénaire prévoit « *universaliser l'enseignement primaire dans tous les Etats d'ici 2015* ». C'est également l'un des principaux objectifs fixés par le forum mondial sur l'éducation (avril 2000) s'inscrivant aussi dans le deuxième objectif de l'éducation pour tous.

Ainsi, le Cadre d'action de Dakar envisage « *faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants, notamment les filles et les enfants en difficulté ou issus de minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire, gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme* ». Ce cadre avait demandé aux gouvernements nationaux de prendre toutes leurs responsabilités afin de garantir la mise en œuvre des objectifs et des stratégies de l'éducation pour tous dans le cadre de la réalisation des objectifs du millénaire. C'est ainsi que l'éducation pour tous est devenue une obligation et une prérogative de l'Etat.

Réaliser l'éducation primaire universelle ne consiste pas seulement à scolariser tous les enfants. Une fois à l'école, l'enfant doit y rester suffisamment longtemps pour acquérir les compétences de base en calcul, en lecture et en écriture, ce qui demande environ cinq à six ans de scolarisation.

Les dernières données de l'Institut Statistique de l'UNESCO (ISU) montrent en effet qu'en 2010 cette région représente 36% des enfants non scolarisés dans le monde alors qu'elle ne représentait que 22% en 1999. (UNESCO/Rapport AOC, 2014)

Fernando Savater (2000, p. 185) dit que « dès lors, il me semble que l'idéal premier que l'éducation actuelle doit à tout prix conserver et promouvoir est *l'universalité démocratique* ».

Selon Marie-Claude Blais (2000) «Tout doit être fait pour rendre possible l'accès des tous les enfants à l'école, sans aucune discrimination sociale, géographique, religieuse ou sexuelle ». Dans le cadre de rendre l'éducation primaire universelle obligatoire et gratuite, l'organisation internationale du travail (OIT), souligne l'importance d'éliminer les pires formes du travail des enfants afin de promouvoir l'accès à l'école en faveur des groupes les plus marginalisés.

L'Ouganda, dans l'objectif de rendre l'éducation primaire pour tous, universelle et gratuite, a mis en place une politique gouvernementale consistant à payer les frais scolaires des enfants démunis et défavorisés (jusqu'à quatre par famille) ; cela a permis une augmentation remarquable du taux de scolarisation au primaire et a beaucoup réduit le taux de déperdition. (Rapport final du forum mondial sur l'éducation, 2000, p.10).

La République Démocratique du Congo (RDC) a souscrit aux objectifs du millénaire pour le développement et à ceux de l'éducation pour tous lors du cadre d'action de Dakar en 2000. Voulant concrétiser ces objectifs, dans le discours du lundi 30 août 2010, le Président de la République a chargé le gouvernement de prendre toutes les dispositions nécessaires pour rendre effective, dès la rentrée scolaire 2010-2011, la gratuité de l'enseignement primaire dans les établissements publics.

Cette gratuité ne semble pas encore effective. Ce qui nécessitait d'abord l'analyse du système éducatif (la prise en charge des enseignants, la construction des salles de classe qui absorberont ces élèves, l'achat des manuels,.... bref, allouer un budget conséquent à l'éducation).

Ayant dépassé l'an 2015, l'année où l'on estime que par rapport aux efforts consentis le deuxième objectif de développement pour le millénaire qui prévoit d' « *universaliser l'enseignement primaire dans tous les Etats d'ici 2015* », la présente étude voudrait savoir premièrement à quel seuil cet objectif a été atteint en République Démocratique du Congo, spécifiquement dans la ville de Goma au sein des ménages ? Deuxièmement *quel est le niveau de performance atteint en*

¹Directrice Générale de Fonds des Nations Unies pour l'enfance dans situation des enfants dans le monde

éducation pour tous à Goma dans ces dernières ? Autrement dit y a-t-il progrès vers la réalisation du deuxième objectif de développement pour le millénaire portant sur l'EPT ?

Partant de ces questions considérées de principales, les questions spécifiques auxquelles la présente étude veut répondre sont les suivantes :

- Quel est l'évolution du taux de scolarisation à Goma au sein des ménages en particulier dans les quartiers périphériques au cours des récentes années où l'EPT a été décrété par le gouvernement de la République Démocratique du Congo ?
- Quel est le taux de déperdition scolaire en termes d'enfants non-inscrits ou hors de l'école ?
- Quelles sont les causes qui limitent la scolarisation effective et celles de la déperdition scolaire ?

Eu égard à ce qui précède les propositions suivantes sont faites en réponse à ces questions primo le taux de scolarisation dans les ménages et familles enquêtés sont croissant depuis que le Gouvernement s'est engagé dans le processus de l'EPT, secundo le taux de décrocheur scolaire au sein des familles et ménages est décroissant, tertio les facteurs socio-économiques, culturels au sein des ménages de Goma, les facteurs organisationnels du système scolaire expliquent les difficultés de scolarisation, les décrochages scolaires et les exclusions dans le système scolaire.

En menant cette étude, les objectifs ci-après permettent d'appréhender l'état des lieux de la politique de l'EPT à Goma en cherchant à savoir si les ménages de Goma particulièrement ceux des quartiers périphériques telles que ndosho et keshero inscrivent leurs enfants dans les écoles ou ils permettent à ces enfants d'y accéder ; à situer le niveau du décrochage scolaire des enfants au sein des ménages de ces quartiers ; rechercher les causes qui font que les enfants n'accèdent pas à l'école et ceux qui y accèdent décrochent ou en sont exclus.

Méthodologiquement, la présente étude, afin de gagner les informations, a recouru à la technique documentaire et au questionnaire. La première permet d'avoir les données statistiques des ménages selon les quartiers et la seconde récolte des données sur les ménages. Le traitement des données s'effectue à l'aide du logiciel « Statistical Package for the Social Sciences » SPSS en sigle.

A l'instar de l'introduction et de la conclusion, cette étude regorge trois points dont le cadre conceptuel, la méthodologie et enfin les résultats.

2 CADRE CONCEPTUEL

Dans ce point, il y est défini les concepts tels que les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), l'éducation pour tous (EPT), l'éducation de base, les besoins éducatifs fondamentaux, la déperdition scolaire, l'équité d'accès à l'éducation, l'universalisation de l'éducation, l'éducation primaire, enseignement primaire universel (EPU), la gratuité et son historique.

2.1 LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

Selon Veneman (2006, p.2), Directrice générale Fonds de nations Unies pour l'enfance, définit **les objectifs du millénaire de développement** comme étant la voie à suivre pour parvenir à un monde meilleur c'est-à-dire le monde de paix, de sécurité, de solidarité et de responsabilités partagées décrit dans la déclaration du millénaire. Ces OMD et leurs cibles sont dans le tableau ci-après :

Tableau 1 : Les OMD et les cibles à atteindre en 2015

Objectifs	Cibles à atteindre en 2015
1. Eliminer l'extrême pauvreté et la faim	Réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour
2. Assurer l'éducation primaire pour tous	Donner à tous les enfants garçons et filles les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard
4. Réduire la mortalité des enfants	Réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5ans
5. Améliorer la santé maternelle	Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle
6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies	Enrayer la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle Maitriser le paludisme et d'autres grandes maladies et commencer à inverser la tendance actuelle
7. Assurer un environnement durable	Réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base Réussir, d'ici à 2020 à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100millions d'habitats de taudis Intégrer aux politiques et programmes nationaux les principes du développement durable; inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier de technologies de l'information et de la communication soient accordé à tous.

Source : Unicef, *la situation des enfants dans le monde 2006*

Eu égard à ce qui précède, les **Objectifs 2 et 3** en rapport avec l'éducation sont ceux qui intéressent la présente étude.

2.2 EDUCATION POUR TOUS (EPT)

La vision mondiale de l'EPT a débuté avec la conférence mondiale sur l'éducation pour tous à Jomtien (Thaïlande) en mars 1990. Cette conférence, parrainée par l'UNESCO, l'UNICEF, le PNUD et la Banque mondiale, fit appel en faveur d'une éducation universelle de qualité et mit un accent particulier sur les citoyens les plus pauvres du monde. La réalisation de l'objectif de l'éducation pour tous va au-delà de l'effort de la scolarisation universelle.

Dix ans après la conférence de Jomtien en 1990, la communauté internationale s'est de nouveau retrouvée à l'occasion du forum mondial sur l'éducation à Dakar pour examiner les résultats de la décennie, à l'occasion de l'évaluation plus exhaustive jamais menée.

Selon la loi-cadre (février 2014, art.7), l'éducation pour tous est un des objectifs du millénaire qui consiste à assurer à tous les enfants (filles et garçons) les moyens pouvant leur permettre d'achever le niveau d'études primaires pour être utile à la société.

La Déclaration mondiale sur l'EPT de Jomtien en 1990 a convenu d'universaliser l'enseignement fondamental et de réduire radicalement l'illettrisme. Le Cadre d'action de Dakar pour l'EPT adopté en Avril 2000 à l'occasion du Forum mondial sur l'éducation, réaffirme l'engagement des 164 pays participants à réaliser les six objectifs de de l'EPT à l'horizon 2015.

2.2.1 LES OBJECTIFS DE L'ÉDUCATION POUR TOUS

Objectif 1: Développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection de la petite enfance, notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés.

Objectif 2: Faire en sorte que d'ici 2015, tous les enfants, notamment les filles et les enfants en difficulté ou issus de minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme.

- Objectif 3: Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances ainsi que des compétences nécessaires dans la vie courante.
- Objectif 4: Améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes, d'ici à 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente.
- Objectif 5: Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2015 et instaurer l'égalité dans ce domaine d'ici à 2015 en veillant notamment à assurer aux filles l'accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite.
- Objectif 6: Améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation et garantir son excellence de façon à obtenir pour tous, des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante.

2.2.2 STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DE L'EPT EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Selon le programme d'éducation de base formelle dans le sous domaine d'accès et équité à l'éducation, les objectifs spécifiques suivants sont retenus accroître de 52% à 99%, le taux net de scolarisation de deux sexes d'ici 2015, réduire de 10% à 1% le taux d'abandon scolaire d'ici 2015, garantir l'effectivité de l'obligation et de la gratuité de l'éducation de base formelle, augmenter le taux net d'admission à 100% d'ici 2015.

Les stratégies pour y parvenir consiste à sensibilisation de la population pour sa participation à la construction et à la réhabilitation des infrastructures scolaires à moindre cout, en recourant aux matériaux locaux ; à introduction des classes multigrades dans les milieux à faible densité de population ; à développer un partenariat éducatif plus efficace avec les communautés de base ; à universaliser l'enseignement primaire en le rendant obligatoire et gratuit ; la réhabilitation des écoles primaires et spéciales ; la rationalisation des implantations scolaires ; l'ouverture des nouvelles classes et écoles ; la prise des mesures incitatives pour la promotion de l'éducation des filles ; aux études sur la scolarisation des enfants des pêcheurs nomades et des enfants vivant en zones forestières ; la prise en charge par l'Etat congolais des frais scolaires payés par les parents au niveau de l'enseignement primaire ; au renforcement des capacités nationales de production des livres et autres matériels pédagogiques ; à la suppression des stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires ; à la révision de la constitution de la République et de la loi-cadre sur l'enseignement national ; à la prise des mesures d'exécution de la nouvelle loi-cadre ; à la sensibilisation des parents à inscrire à l'école leurs enfants filles et garçons dès l'âge de 6 ans.

3 APPROCHE METHODOLOGIQUE

Il faut souligner ici que cette étude est purement exploratoire de type évaluative. La source spécifique d'information à cette étude est constituée des ménages de quartiers Ndosho et Keshero où l'on s'intéressera spécifiquement aux enfants âgés de 6 à 14 ans et donc en âge scolaire au niveau primaire. Il s'agit en principe des ménages dont les parents sont responsables des enfants d'âge scolaire. Selon les statistiques du Recensement de ces quartiers en 2013, le total des ménages s'élève à 25156 dont 15280 dans le quartier Keshero et 9876 en Ndosho. Les données sont illustrées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Nombre des ménages selon les quartiers enquêtés par cellule

N°	QUARTIERS			
	Keshero/cellules	Nombres de ménages	Ndosho/cellules	Nombres de ménages
1.	Kacheche	3563	Kisasu	2753
2.	Buhumbira	2509	Lisuli	2580
3.	Karibu	2491	Rwasama	2494
4.	Chamahame	2307	Kabasha	2049
5.	Burenge	2218	-----	-----
6.	Rivuzumwami	2192	-----	-----
	Total	15280	-----	9876

Source : Statistiques du Recensement des quartiers keshero et Ndosho en 2013

En ce qui concerne l'échantillonnage, vu le nombre des ménages, la présente étude porte sur les ménages dont les enfants sont scolarisés. Aléatoirement un quota de 100 ménages par quartier pour vérifier nos hypothèses. Ceci est présenté dans le tableau ci-après :

Tableau 3 : Répartition de l'échantillon par quartier selon les cellules

N°	QUARTIERS			
	Keshero/cellules	Nombres de ménages	Ndosho/cellules	Nombres de ménages
1.	Kacheche	20	Kisasu	30
2.	Buhumbira	16	Lisuli	25
3.	Karibu	16	Rwasama	25
4.	Chamahame	16	Kabasha	20
5.	Burenge	16	-----	-----
6.	Rivuzumwami	16	-----	-----
	Total	100	-----	100

Pour une lecture détaillée des résultats permettant de vérifier la tendance ou le progrès réalisé en matière de l'EPT à Goma, la répartition des enquêtés selon les variables liées à l'étude se trouve dans le tableau ci-après. Il s'agit du statut professionnel des responsables de ménages, du niveau d'étude de ces derniers ainsi que de leur état civil sur le plan juridique:

Tableau 4 : Répartition des ménages enquêtés selon les variables liées à l'étude.

Quartier	<i>Statut professionnel</i>		<i>Niveau d'étude des enquêtés</i>		<i>Etat civil dans le ménage</i>	
	Avec profession	Sans profession	Avec diplôme	Sans diplôme	Avec mariage	Sans mariage
	F	f	F	F	F	F
Ndosho	57	43	42	58	78	22
Keshero	59	41	50	50	73	27
Total(200)	116	84	92	108	151	49
%	58	42	46	54	75,5	24,5

De la lecture du présent tableau, sur les 200 ménages enquêtés selon les deux quartiers, les ménages où les responsables ont une profession sont plus nombreux que ceux qui sont sans profession, 116 ménages (soit 58%) contre 84 ménages (soit 42%) ; en ce qui concerne le niveau d'étude, les ménages où les responsables ont un diplôme quelconque d'étude sont 92 (soit 46%) et 108 (soit 54%) n'en ont pas ; quant à l'état civil des responsables au sein des ménages, 151 (soit 75,5%) ont le mariage, ce qui n'est pas le cas pour les 49 autres (soit 24,5%).

Pour la récolte des données, cette notre a fait recours à deux techniques dont la technique documentaire et le questionnaire. La première a permis de recueillir les informations les statistiques de nombres des ménages par quartier et la seconde a consisté à poser une série de questions à des sujets.

Le questionnaire renferme les questions en rapport l'Identité du responsable de ménage (l'état civil, la profession, le niveau d'études et le quartier de résidence), le nombre d'enfants par ménage, le nombre d'enfants âgés de 6 à 12ans, le nombre d'enfants scolarisés, les cas de décrochage, d'inaccessibilité, d'exclusion de l'école ainsi que leurs causes.

En administrant le questionnaire, l'étude s'est intéressée aux écrits de Raymond (1995) selon lesquels, il existe deux types de questionnaires: direct et indirect. Le premier, c'est lorsque le répondant ou l'enquêté le remplit lui-même, c'est-à-dire le questionnaire lui est remis en main et il répond par écrit et le second, c'est lorsqu'un enquêteur le complète lui-même à partir des réponses qui lui sont fournies par le répondant ou l'enquêté.

Sur terrain, le questionnaire a été administré de façon mixte, c'est-à dire sous une forme directe et cela dans la mesure où l'enquêteur procède d'une part, à poser des questions oralement, et est tenu à noter les réponses ou les informations détaillées fournies par l'enquêté pour ceux qui ne savaient pas lire et écrire, et d'autre part, l'enquêté répond seul en écrivant.

En traitant les données, vu leur nature, question d'obtenir des informations fiables et objectives, le logiciel SPSS a permis d'effectuer le dépouillement en calculant certaines statistiques dont le taux de scolarisation avec la formule ci-après :

$$T.S = \frac{\text{Population scolarisée} \times 100}{\text{Population scolarisable}}$$

T.S : taux de scolarisation

4 RÉSULTATS

Dorénavant, il est question de dégager la répartition, par ménages, des enfants selon qu'ils sont inscrits ou non à l'école. A ce sujet, l'effectif total de tous les enfants recensés dans les ménages enquêtés en relevant ceux parmi eux qui sont âgés de 6 à 14 ans, et donc en âge scolaire. Ainsi les effectifs des inscrits et ceux des non-inscrits au sein des ménages vont se dégager ce qui va permettre de calculer le Taux de Scolarisation.

Du tableau ci-contre, sur 712 enfants âgés de 6 à 14 ans de ces deux quartiers de Goma, 534 (soit 75%) sont inscrit à l'école. Par contre, 178 d'entre eux (soit 25%) ne sont pas à l'école.

Spécifiquement selon les quartiers, en premier lieux à Ndosho, avec 361 enfants de 6 à 14 ans, 276 (soit 76,4%) fréquentent l'école au détriment de 85 (soit 23,6%) ; deuxièmement à keshero, sur 351, 258 enfants de cette catégorie retenue (soit 73,5%) sont inscrits dans les institutions scolaires et les 93 autres (soit 26,5%) non.

Tableau 5 : Taux de scolarisation des quartiers Ndosho et Keshero au sein des ménages.

Quartier		Nombre d'enfants	Enfants de 6 à 14 ans	Inscrits à l'école	Non-inscrits à l'école
Ndosho	Somme	617	361	276	85
	TS en %		100	76,4	23,6
Keshero	Somme	621	351	258	93
	TS en %		100	73,5	26,5
Total	Somme	1238	712	534	178
	TS en %		100	75	25

Au regard des résultats ci-haut présentés, l'atteinte de cet objectif du millénaire pour le développement par rapport à l'éducation pour tous et considérant les stratégies mises en place par la République Démocratique du Congo où le taux net de scolarisation devait en 2015 croître de 52% à 99%. Les chiffres tels que démontrés par ces quelques ménages prouvent que la tendance n'a pas été suivie. Ceci indique qu'il se pose un sérieux problème par rapport au système éducatif de ce pays.

En plus une question reste pendante, ces enfants encore sur le banc de l'école dans quelles conditions étudient-ils ?

C'est ainsi qu'il était utile de vérifier la situation ayant trait au décrochage scolaire. La question suivante a été posée à savoir : «Avez-vous un (ou des) enfant (s) qui a (ou ont) décroché l'école au cours de cette année ou des années passées?» A ce sujet, Un regard sur le tableau ici-bas montre en effet que sur 200 ménages enquêtés dans les deux quartiers, 107 (soit 53,5%) d'entre eux reconnaissent avoir des enfants qui ont décroché l'école au cours de l'année 2013-2014 ou dans les années passées.

Tableau 6 : Présence dans le ménage d'enfants ayant abandonné l'école

Réponses	F	%
Oui	107	53,5
Non	93	46,5
Total	200	100

Cette proportion des ménages ayant des enfants en décrochage scolaire dénote une inquiétude au regard des stratégies de mise en œuvre de l'EPT en République Démocratique du Congo en ce qui concerne l'éducation de base formelle. Dans le sous domaine de l'accès et l'équité à l'éducation, parmi les objectifs spécifiques, il fallait jusqu'à 2015 réduire de 10% à 1% le

taux d'abandon scolaire ; en plus dans les objectifs, la garantie de l'effectivité, de l'obligation et de la gratuité de l'éducation de base formelle devait être effective ; il fallait enfin augmenter le taux net d'admission à 100% jusqu'en 2015. Eu égard à ce qui précède, la lecture des données du tableau ci-haut prouve que ces objectifs sont loin d'être atteints.

Poursuivant les analyses au regard des variables retenues, les résultats se présentent dans les lignes qui suivent.

Concernant le statut professionnel des responsables de ménages, l'attention est plus focalisée sur le nombre d'enfants non-inscrits à l'école selon que ces responsables ont une profession ou pas.

La répartition des enfants par ménage par rapport à cette variable (voir tableau 6), démontre que les enfants non-inscrits se retrouvent tant dans les ménages où les responsables ont une profession que dans ceux dont les responsables n'en ont pas.

Tableau 7 : Enfants non-scolarisés par ménage selon le rapport aux Statut professionnel des responsables de ménages

Résidence	Statut professionnel du responsable	Ménages	Enfants âgés de 6 à 14 ans	Inscrits à l'école	%	Non-inscrits à l'école	%
Ndosho	Avec prof	57	210	167	79,5	43	20,5
	Sans prof	43	151	109	72,2	42	27,8
	Total	100	361	276	76,5	85	23,5
Keshero	Avec prof	59	211	156	73,9	55	26,1
	Sans prof	41	140	102	72,9	38	27,1
	Total	100	351	258	73,5	93	26,5
Total	Avec prof	116	421	323	76,7	98	23,3
	Sans prof	84	291	211	72,5	80	27,5
	Total	200	712	534	75,0	178	25,0

Au regard des résultats qui se dégagent dans le tableau ci-haut, certaines questions méritent d'être posées à savoir : « la profession en tant que source rémunératrice du ménage permet-elle aux responsables de prendre considérablement en charge les enfants en terme de scolarité ? » « Les responsables trouvent-ils de l'intérêt à scolariser les enfants peu importe leur profession ? » « Les responsables n'ayant pas de profession éprouvent-ils des difficultés à prendre en charge les enfants en cette matière ? »

Considérant que le niveau d'étude atteint par les parents a un impact sur la scolarité des enfants, une analyse s'orientant dans ce sens s'avère nécessaire. Il est de vérifier si cette variable a une incidence sur l'inscription des enfants à l'école.

Sara et Feistel (2007 p. 6) stipulent qu'ils sont conscients que les parents et les familles partagent les réussites ou les échecs, il importe de comprendre ou d'entrevoir des dynamiques positives. L'objectif de l'étude est de contribuer à améliorer le rapport à l'école de certains élèves et parents. Il s'agit aussi, inversement, d'interroger le rapport que l'école institue avec certains parents ou élèves, en particulier les plus éloignés d'elle.

Le tableau ci-dessous démontre que la proportion des enfants non-inscrits à l'école dans les deux quartiers est de 28,9% dans les ménages où les responsables n'ont pas de diplôme d'étude ; pour ceux dont les responsables possèdent un diplôme d'étude la proportion est de 19,7%.

Tableau 8 : Enfants non-scolarisés par ménage selon le niveau d'étude des responsables de ménages

Résidence	Niveau d'étude	Ménages	Enfants âgés de 6 à 14 ans	Inscrits à l'école	%	Non-inscrits à l'école	%
Ndosho	Avec diplôme	42	151	123	81,5	28	18,5
	Sans diplôme	58	210	153	72,9	57	27,1
	Total	100	361	276	76,5	85	23,5
Keshero	Avec diplôme	50	153	121	79,1	32	20,9
	Sans diplôme	50	198	137	69,2	61	30,8
	Total	100	351	258	73,5	93	26,5
Total	Avec diplôme	92	304	244	80,3	60	19,7
	Sans diplôme	108	408	290	71,1	118	28,9
	Total	200	712	534	75,0	178	25,0

Les valeurs qui se dégagent du présent tableau dans les deux tendances de la variable démontrent que l'atteinte de l'EPT au lendemain de l'an 2015 n'est pas encore effective.

Prenant en compte l'état civil des parents en termes de ménages où les parents vivent en couple marié et ceux qui ne sont pas mariés, l'étude s'est intéressée à cet aspect par le fait que d'après le ministère de l'éducation nationale jeunesse (2011), « La circulaire n° 2006-137 du 25 août 2006 relative au rôle et à la place des parents à l'École précise que « *la régularité et la qualité des relations construites avec les parents constituent un élément déterminant dans l'accomplissement de la mission confiée au service public de l'éducation. L'obligation faite à l'État de garantir l'action éducative des familles requiert de soutenir et renforcer le partenariat nécessaire entre l'institution scolaire et les parents d'élèves, légalement responsables de l'éducation de leurs enfants. L'École doit en conséquence assurer l'effectivité des droits d'information et d'expression reconnus aux parents d'élèves et à leurs représentants* ».

Cet élément s'avère important étant donné que la société congolaise dans ses périphéries, où la recherche s'est réalisée, est en train de vivre des réalités de non respect des lois (textes légaux).

Les résultats par rapport au tableau ci-dessous démontrent que ça soit dans les ménages où les parents sont mariés voir non mariés, la proportion des enfants non-inscrits à l'école va jusqu'à 25%.

Tableau 9 : Répartition des enfants selon l'état civil des ménages

Résidence	Etat civil	Ménages	Enfants âgés de 6 à 14 ans	Enfants inscrits à l'école	%	Enfants non-inscrits à l'école	%
Ndosho	Avec mariage	78	299	235	78,6	64	21,4
	Sans mariage	22	62	41	66,1	21	33,9
	Total	100	361	276	76,5	85	23,5
Keshero	Avec mariage	73	264	198	75,0	66	25,0
	Sans mariage	27	87	60	69,0	27	31,0
	Total	100	351	258	73,5	93	26,5
Total	Avec mariage	151	563	433	76,9	130	23,1
	Sans mariage	49	149	101	67,8	48	32,2
	Total	200	712	534	75,0	178	25,0

Il ressort des résultats ci-haut que l'atteinte de l'EPT au lendemain de l'an 2015 n'est pas encore effective, peu importe le statut de l'état civil des ménages.

Eu égard à ce qui précède, l'étude a voulu avoir une idée sur certaines raisons qui peuvent expliquer le pourquoi du fait qu'il y est des enfants qui ne sont pas sur le banc de l'école. Ainsi, il s'agit d'identifier les causes de non accessibilité de certains enfants à l'école, les causes de décrochages scolaires et les causes de l'exclusion de certains enfants de l'école.

Concernant les causes de non scolarisation des enfants, le chômage des parents est à 47,5% la raison qui justifie le pourquoi. Par manque d'emploi, les parents n'ont pas de moyen pour scolariser leurs enfants. Cette cause est suivie de la pauvreté des parents à 16,5%, la maladie à 12,5%, le nombre d'enfants dans le ménage à 11%.

Tableau 10 : Causes de non accès des enfants à l'école

Causes de non scolarisation des enfants	Quartier de résidence				Total
	Ndosho	%	Keshero	%	
Chômage des parents	47	49,5%	48	50,5%	95(47, 5%)
Irresponsabilité des parents	6	40,0%	9	60,0%	15(7, 5%)
Ignorance de l'importance de l'éducation	5	50,0%	5	50,0%	10(5%)
Beaucoup d'enfants dans le ménage	11	50,0%	11	50,0%	22(11%)
Pauvreté des parents	16	48,5%	17	51,5%	33(16, 5%)
La maladie (Handicap physique ou mentale de l'enfant)	15	60,0%	10	40,0%	25(12, 5%)
Total	100		100		200(100%)

Source: Notre enquête

Du côté de la demande, les difficultés économiques associées aux problèmes familiaux, aux problèmes de santé de l'enfant, aux facteurs culturels et à une faible valorisation des études expliquent une partie du phénomène de l'exclusion scolaire et engendrent des phénomènes aggravants comme le traitement différencié et les attitudes de discrimination entre enfants face à la scolarisation ainsi que le travail des enfants. Du côté de l'offre, le coût direct et indirect des études, l'insuffisance d'écoles, d'enseignants et d'équipements ainsi que certaines mauvaises pratiques pédagogiques et la violence à l'école ont pour conséquence une faible qualité des acquis scolaires et expliquent une part importante du phénomène d'exclusion scolaire. Entre l'offre et la demande, certains facteurs s'influencent très directement, notamment les difficultés économiques des ménages et le coût des études ainsi que la faible valorisation des études par les ménages et la faible qualité des acquis scolaires. (UNESCO/Rapport AOC, op.cit)

Eu égard à ce qui précède et au regard des résultats observés dans le tableau ci-dessus, l'étude dégage un lien avec les éléments tels que soulignés par le rapport de l'AOC.

Les raisons qui justifient le décrochage scolaire au prêt des ménages enquêtés sont les suivantes : sur les 200 ménages, 105 (soit 52,5%) estiment que le manque des frais scolaires explique le pourquoi du décrochage, 39 ménages (soit 19,5%) suite aux maladies, 30 (soit 15%) suite à la démotivation des enfants eux-mêmes, les grossesses précoces et l'influence d'autres enfants 12 et 14 ménages (soit 6 et 7%).

Tableau 11 : Cause de décrochage scolaire

Cause de décrochage	Quartier de résidence				Total
	Ndosho	%	Keshero	%	
Maladies	18	46,2%	21	53,8%	39(19, 5%)
Manque des frais scolaires	54	51,4%	51	48,6%	105(52, 5%)
La démotivation des enfants	17	56,7%	13	43,3%	30(15%)
Grossesse précoce	5	41,7%	7	58,3%	12(6%)
Influence d'autres enfants	6	42,9%	8	57,1%	14(7%)
Total	100		100		200(100%)

Source: Notre enquête

Habituellement, la littérature met l'accent sur le concept de décrochage scolaire qui est employé pour décrire l'arrêt des études avant l'obtention du diplôme d'études secondaires générales (DES) ou professionnelles (DEP). L'abandon *scolaire* est un phénomène dont les *causes* sont multiples et variées. (CREPAS, 2001)

Le décrochage scolaire est souvent lié à une problématique sécuritaire au motif qu'absentéisme et délinquance seraient corrélés. Mais cette corrélation n'est pas évidente si l'on en juge par les enquêtes sur le décrochage. (Douat 2011 cité par Thibert 2013)

Lorsqu'il s'agit de mesurer les conséquences liées à cette problématique, il y a intérêt de s'y pencher. La ville de Goma se distingue depuis tout ce temps, surtout avec les situations de guerres connues, avec une forme d'insécurité qui ne dit pas son nom.

Les causes ci-haut soulignées ont typiquement un point de convergence : la pauvreté de la population. Il s'agit au fait de l'influence du statut socioéconomique.

Quant à l'exclusion scolaire des apprenant, cette situation joue également un rôle sur le fait qu'il y ait des enfants qui trimbalent les rues de la ville et ne fréquentent pas l'école.

Pour cette étude, il se dégage que 118 ménages (soit 59%) justifient ce fait par l'insolvabilité des parents à s'acquitter des frais liés à la scolarité des enfants, 54 (soit 27%) pour cause d'indiscipline en classe (voir à l'école) et 28 (soit 14%) suite aux multiples échecs scolaires.

Tableau 12 : Cause d'exclusion de l'école

Cause d'exclusion de l'école	Quartier de résidence				Total
	Ndosho	%	Keshero	%	
Insolvabilité	58	49,2%	60	50,8%	118(59%)
Indiscipline	27	50%	27	50%	54(27%)
Multiplés échecs	15	53,6%	13	46,4%	28(14%)
Total	100		100		200(100%)

Source: Notre enquête

D'après Crépas (op. cit.), les élèves qui redoublent une ou plusieurs années au primaire ont plus de risque de décrocher au secondaire. Plus le redoublement se produit tôt dans le parcours scolaire, plus le risque s'accroît.

L'OCDE (1995) cité par Crépas (op. cit.) considère que les enfants pauvres passent davantage d'heures seuls à la maison. Ils risquent donc d'obtenir moins d'encadrement soutenu dans leurs travaux scolaires. Ils ont plus de problèmes de santé, ont un taux d'absentéisme scolaire plus important et, par le fait même, cumulent des retards et des échecs scolaires.

4.1 INTERPRETATION DES RESULTATS

Les résultats de cette étude sont présentés en trois sections. Premièrement, il s'agit de vérifier le taux de scolarisation et la proportion du décrochage scolaire dans les ménages enquêtés ; puis en second lieu, il est question d'analyser la proportion de la scolarisation au sein des ménages selon quelques variables démographique dont le statut professionnel des responsables de ménages, leurs niveaux d'étude, ainsi que leurs états civils. En troisième lieu, la recherche identifie les causes du décrochage scolaire et de l'exclusion, selon les ménages, des élèves au sein des institutions scolaires.

En évidence, les résultats confirment en gros la tendance générale des conclusions de la plupart des recherches qui portent sur l'évaluation des objectifs du millénaire pour le développement dans le monde (cf. UNESCO/Rapport AOC 2014, Rapport final du forum mondial sur l'éducation 2000).

Selon le programme d'éducation de base formelle dans le sous domaine d'accès et équité à l'éducation, en République Démocratique du Congo, les objectifs spécifiques suivants sont retenus accroître de 52% à 99%, le taux net de scolarisation de deux sexes d'ici 2015, réduire de 10% à 1% le taux d'abandon scolaire d'ici 2015, garantir l'effectivité de l'obligation et de la gratuité de l'éducation de base formelle, augmenter le taux net d'admission à 100% d'ici 2015.

Dans la ville de Goma, la description de la scolarisation des enfants a permis de montrer que, la proportion d'enfants non-scolarisés de 6 à 14 ans dans les ménages enquêtés est de 25% (cf. tableau 5). La réalité est même amplifiée par le fait que les ménages à 53,5% reconnaissent avoir des enfants qui ont décroché l'école au cours de l'année 2013-2014 ou dans les années passées.

Au regard des données ci-haut présentées, en considérant le statut professionnel, le niveau d'étude et l'état civil des responsables de ménages enquêtés, les résultats environnent la vingtaine voir la trentaine de pourcentage au sein des ménages où les enfants ne sont pas scolarisés. (cf. tableau 7, 8 et 9)

Cette réalité démontrent clairement que les objectifs, ci-haut cités, n'ont pas été atteint à l'an 2015 en toutes leurs facettes ; c'est-à-dire par rapport au taux net de scolarisation, à la réduction du taux d'abandon scolaire, la garantie de l'effectivité de l'obligation et de la gratuité de l'éducation de base formelle afin d'augmenter le taux net d'admission.

Ces résultats contredisent ceux du rapport de l'ONU (Rapport, 2015) où le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire des régions en développement est estimé à 91 % en 2015, contre 83 % en 2000.

Le problème de la non-scolarisation des enfants se dégage même à travers la situation selon laquelle certains enfants en âge de scolarisation n'accèdent pas aux écoles.

Les informations en cette matière se démontrent que le chômage des parents, l'ignorance de l'importance de l'éducation, la pauvreté des parents, l'irresponsabilité des parents voir la maladie (Handicap physique ou mental de l'enfant) sont la cause de cette non-accessibilité. (cfr. Tableau 10)

A ce sujet, le taux d'admission n'atteint pas le 100% tel que souhaité par l'objectif cité ci-haut.

La présente étude souligne également les aspects liés à l'exclusion et le décrochage scolaire au sein des ménages enquêtés. Les résultats font ressortir la situation selon laquelle, en ce qui concerne l'exclusion des enfants au sein des écoles, à 59% les enfants sont exclus des écoles suite à l'insolvabilité des parents.

Quant au décrochage scolaire, la réalité est qu'à 52,5% les enfants décrochent par manque des frais scolaires à payer ; il faudra souligner ensuite les maladies, la démotivation des enfants, les grossesses précoces.

Ces informations corroborent avec celles fournies par CREPAS (2001) qui cite Moreau (1995) et Langevin (1999) illustrant qu'une des conséquences majeures de la pauvreté est de conduire à la marginalisation et à l'exclusion sociale. Les personnes pauvres sont contraintes à une non-participation à la vie collective. Pour les enfants, cela se traduit souvent par une non-participation à la vie scolaire. Chez les 16-17 ans, on retrouve 16 % de décrocheurs parmi les familles pauvres et 8,5 % parmi les autres classes sociales.

Les données trouvées de cette étude ont un lien avec ce phénomène de la pauvreté surtout Goma se retrouve dans une zone post-conflit et en plus la République Démocratique du Congo en général présente une situation économique minable à l'image de la plus part des pays en développement.

Ces résultats montrent par ailleurs que l'enseignement en République Démocratique du Congo est loin d'atteindre les objectifs d'une « éducation pour tous » tel que fixés par la conférence de Jomtien en 1990. Il en est de même du forum mondial de l'éducation tenu à Dakar du 26 au 28 avril 2000, à savoir « améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence, de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables » (Unesco, 2000).

La lecture de cette problématique de l'enseignement est exprimée dans la présente étude au travers les ménages enquêtés.

5 CONCLUSION

Au début du nouveau millénaire, les dirigeants du monde entier se sont réunis aux Nations Unies pour élaborer un projet ambitieux destiné à combattre la pauvreté sous toutes ses formes. Cette vision, qui s'est traduite en huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), a constitué le cadre commun de développement mondial lors des quinze dernières années.

D'après l'ONU (Rapport, 2015), la communauté mondiale a de bonnes raisons de célébrer la fin de la période des OMD. Grâce à des efforts concertés aux plans mondial, régional, national et local, les OMD ont sauvé la vie de millions de personnes et amélioré les conditions de vie de bien plus encore. Les données et analyses présentées dans ce rapport prouvent que, grâce à des actions ciblées, des stratégies adaptées, des ressources adéquates et une volonté politique, même les pays les plus pauvres peuvent réaliser des progrès spectaculaires et sans précédent.

Le rapport reconnaît aussi l'inégalité des succès obtenus et les insuffisances dans de nombreux domaines. Le travail n'est pas terminé, il doit continuer lors de la nouvelle ère de développement.

S'inscrivant dans le deuxième objectif des OMD qui consiste à assurer l'éducation primaire pour tous, Les objectifs de cette étude étaient d'appréhender l'état des lieux de la politique de l'EPT à Goma en Cherchant à savoir si les ménages de Goma particulièrement ceux des quartiers périphériques telles que ndosho et keshero inscrivent leurs enfants dans les écoles ou les permettent d'y accéder ; de situer le niveau du décrochage scolaire des enfants au sein des ménages de ces quartiers ; de rechercher les causes qui font que les enfants n'accèdent pas à l'école et ceux qui y accèdent décrochent ou en sont exclus.

Les résultats stipulent que Dans la ville de Goma, la description de la scolarisation des enfants a permis de montrer que, la proportion d'enfants non-scolarisés de 6 à 14 ans dans les ménages enquêtés est de 25% (cf. tableau 5). La réalité est même amplifiée par le fait que les ménages à 53,5% reconnaissent avoir des enfants qui ont décroché l'école au cours de l'année 2013-2014 ou dans les années passées.

En analysant les variables démographiques dont le statut professionnel des responsables de ménages, ainsi que leur niveau d'étude et leur état-civil, la situation se présente de la manière où dans les ménages la proportion varie entre la vingtaine et la trentaine des enfants non scolarisés.

Elargissant la réflexion pour identifier les raisons pour lesquels les enfants se retrouvent en dehors des institutions scolaires, il ressort qu'en considérant le non accès des enfants à l'école, les causes du décrochage scolaire et d'exclusion des enfants au sein des institutions éducatives (cfr. 10, 11, 12) sont l'insolvabilité à 59%, le chômage des parents à 47,5 % et le manque des frais scolaires à 52,5 %.

De manière illustrative, en majorité les enjeux sont typiquement économiques.

Eu égard à ce qui précède, selon le programme d'éducation de base formelle dans le sous domaine d'accès et équité à l'éducation, en République Démocratique du Congo, les objectifs spécifiques suivants étant retenus pour accroître de 52% à 99%, le taux net de scolarisation de deux sexes d'ici 2015, réduire de 10% à 1% le taux d'abandon scolaire d'ici 2015, garantir l'effectivité de l'obligation et de la gratuité de l'éducation de base formelle, augmenter le taux net d'admission à 100% d'ici 2015 ; dans le contexte du sous-développement, pareil objectif demande des efforts immenses. Comme le disait *Kofi Annan en 2006* dans son discours sur l'EPT « ... *bien que beaucoup de progrès aient été réalisés vers les objectifs de l'EPT, mais beaucoup reste à faire* ».

REFERENCES

- [1] CONSEIL RÉGIONAL DE PRÉVENTION DE L'ABANDON SCOLAIRE. 2001. Les milieux à risque d'abandon scolaire, Quand pauvreté, conditions de vie et décrochage scolaire vont de pair, CRÉPAS, 19 pages.
- [2] LOI-CADRE n° 14/004 du 11 février 2014 de l'enseignement national, Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, 55^{ème} année, Numéro spécial, février 2014.
- [3] UNESCO. 1990. *Forum mondial sur l'éducation : Rapport final*. Paris, UNESCO, 134 pages.
- [4] UNESCO. 2000. *Rapport final, Forum mondial sur l'éducation*. Paris, UNESCO, 86 pages.
- [5] MINEPSP. 2010. *Stratégie de développement de l'EPSP 2010/2011 – 2015/2016*. Kinshasa, 55 pages.
- [6] NATIONS UNIES. Objectifs du Millénaire pour le développement : Rapport 2015. New York, 75 pages.
- [7] Dagnelie, P. 1998. *Statistique théorique et appliquée Tome1. Bruxelles*, De Boeck-université.
- [8] Demeuse M et al, *Vers une école juste et efficace*, De Boeck : Belgique, 2005
- [9] Fernando Savater, *Pour l'éducation*, 2000
- [10] Grawitz M, *Méthodes des sciences sociales*, 1993
- [11] Marie Claude Blais, *Pour une philosophie politique de l'éducation*, 2002
- [12] Ngongo D, *La recherche scientifique en éducation*, 1999
- [13] AUTEUR, TITRE *Congo-Afrique 2012 N° 48*
- [14] Nations unies, 1999, *Rapport de la 55^{ème} session sur les droits économiques, sociaux et culturels*
- [15] Unesco, *Réaliser l'éducation pour tous : les défis démographiques*, 2001
- [16] Unesco, *Eduquer pour un avenir viable*, 1999
- [17] Unesco, *Droit à l'éducation : portée et mise en œuvre*, 2003
- [18] Unicef, *Situation des enfants dans le monde*, 2006
- [19] MINEPSP, *Stratégie pour le développement du sous-secteur de l'EPSP 2010/2011 – 2015/2016*, Kinshasa, Mars 2010
- [20] Makoudjou Tchendjou, A (2011), *Déterminants de l'achèvement de l'enseignement primaire au Cameroun*
- [21] Mihiyo Shebahunga Eric, (2011), *La problématique de la non scolarisation des filles dans le secteur de wanianga, mémoire de licence, inédit, FPSE/UNIGOM*.
- [22] Ndagijimana Jean-Baptiste, (2005), *Contribution des écoles normales primaires au processus de l'éducation pour tous, Maitrise, université catholique de l'Afrique de l'Ouest*.
- [23] Kisangani Endanda S, *Politique de l'éducation, cours, inédit, FPSE/UNIGOM, 2014*
- [24] Mokonzi Bambanota G, *Analyse des systèmes éducatifs, cours, inédit, FPSE/UNIGOM, 2014*
- [25] L'exercice de l'autorité parentale en milieu scolaire
[Online] Available : cache.media.education.gouv.fr/file/Les.../AutoriteParentale_170278.pdf
- [26] Tous les enfants à l'école d'ici 2015 - Institut de statistique de ...
[Online] Available : www.uis.unesco.org/Education/Documents/wca-oosci-report-2014-fr.pdf
- [27] Les milieux à risque d'abandon scolaire Quand ... – Crepas
[Online] Available : www.crepas.qc.ca/userfiles/ancien_site/editeur10/DOC_9_16.pdf (2001)
- [28] Perron du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire ainsi que L'abandon scolaire est un phénomène dont les causes sont multiples et variées.
- [29] R Thibert, 2013. "Le décrochage scolaire : diversité des approches, diversité ...
[Online] Available : www.agence-erasmus.fr/.../20130718_veille-et-analyses-ife-84-mai-13.p...